

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (DSST)

DURÉE : 2 JOURS
(14 HEURES)

Conformément au programme
et aux documents élaborés
par l'I.N.R.S.



Objectifs de la formation :
Obtenir le Certificat de Sauveteur
Secouriste du Travail
(Validité : 2 ans)



CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (S.S.T.)

Rôles et cadre juridique de l'intervention du SST dans et en dehors de l'entreprise.
Notions de base en matière de prévention des risques professionnels.
Organisation de la prévention dans l'entreprise.
Le mécanisme d'apparition du dommage

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Réaliser une protection adaptée

L'alerte aux populations.
Reconnaître les dangers persistants.
Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger.

Examiner une victime

Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
Associer aux signes décelés le résultat à atteindre.
Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.

Faire alerter ou alerter

Les consignes de l'entreprise (moyens et numéros d'appels, intervenants, ...)
Les éléments du message d'alerte.
Favoriser l'accès des secours.

Secourir

Déterminer puis mettre en œuvre l'action de secours appropriée et assurer la surveillance dans différentes situations d'accident :

- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Situations inhérentes aux risques spécifiques

En cas de risques spécifiques, et sur avis du médecin du travail de l'entreprise, une

conduite à tenir complémentaire ou spécifique peut être enseignée.

LA DEMARCHE DE PREVENTION DU S.S.T. DANS L'ENTREPRISE

(La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des situations d'accident simulé).

Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.

Informar les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

EVALUATION CERTIFICATIVE DES STAGIAIRES

SYNTHESE ET CLOTURE DE LA FORMATION

Objectifs Pédagogiques :

- ✓ Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- ✓ Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Animation par des formateurs titulaires du Certificat de formateur S.S.T. à jour.

Pédagogie : Exposés, démonstrations, études de cas, mise en situation d'accident du travail simulé, ...

Moyens pédagogiques : PC + vidéoprojecteur, mannequins, défibrillateur, plan d'intervention I.N.R.S.

Validation et conditions de réussite : L'évaluation est certificative. Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS et transcrits dans une grille de certification individuelle (document INRS), utilisée lors de chaque formation. A l'issue de cette évaluation certificative, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.
Le résultat est renseigné dans l'outil de gestion national FORPREV.

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne susceptible d'intervenir en tant que secouriste dans l'entreprise.
Formation par groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

